

un autre projet est possible

collectif-cptg.org



L'Écho du Triangle du mardi 23 janvier 2024

Les ministres passent, le CPTG garde le cap: soumettre aux autorités compétentes la « pétition contre la cité scolaire avec internat sous les avions ».

Pour maintenir le Triangle de Gonesse dans l'actualité, après les films *Douce France* et *Horizon*, inspirés de la lutte contre EuropaCity, un troisième film, « *Campagne de Paris, paysage triangulaire* » sur les principaux événements de la lutte pour les terres nourricières du Triangle de Gonesse vient d'obtenir son visa pour sa projection en salle.

Sommaire

- Prochaine ZADimanche 28 janvier
- Adhérez, ré-adhérez au CPTG pour 2024
- Cité scolaire
- Participez à l'enquête publique sur le projet de SDRIF E du 1^e février au 16 mars 2024
- Film de Catherine Radosa « *Campagne de Paris, paysage triangulaire* »
- Canal Seine Nord Europe, un GPII proche de l'Île de France

28 janvier 2024 de 11h à 16h : prochaine ZADimanche sur le Triangle de Gonesse

Déroulé de la journée :

Rendez-vous à 11h à la Patte d'Oie de Gonesse,

Départ vers 11h30 en direction du chemin de la Justice. À 12h30, pique-nique apporté par chacun·e

À partir de 14h, toutes les informations sur la situation de la lutte, la Cité scolaire, la gare, la ZAC et la préparation des actions et rendez-vous à venir.

Accès train et bus:

RER D jusqu'à Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville (20' depuis Gare du Nord), puis **prendre le bus 20** arrêt Patte d'Oie-Triangle de Gonesse (prévenir le chauffeur)

ou **RER B** jusqu'au Parc des Expositions (20' depuis Gare du Nord), puis **prendre le bus 20** arrêt Patte d'Oie-Triangle de Gonesse (prévenir le chauffeur)

Voiture : Chemin de la Justice à Gonesse

Si vous êtes perdu·es : 06 76 90 11 62

Adhérez, ré-adhérez au CPTG pour 2024

C'est le début de l'année, pensez à renouveler votre adhésion ou à adhérer au Collectif Pour le Triangle de Gonesse qui lutte :

- POUR la préservation des terres agricoles fertiles et nourricières du Triangle de Gonesse qui sont menacées par l'urbanisation,
- CONTRE la gare de la ligne de métro 17N en plein champ
- CONTRE l'implantation d'une cité scolaire avec internat sous les avions des aéroports de Roissy et du Bourget, loin des villes. Et POUR son implantation au cœur des villes, avec d'autres sites possibles à Villiers-le-Bel ou à Sarcelles

Adhérez [sur notre site](#) , ou adressez votre adhésion (10€) par chèque à l'ordre du CPTG, à : Cécile Coquel -CPTG -34 rue Gambetta -95400 Villiers-le-Bel.

Vous pouvez aussi **faire un don [sur notre site](#)** , ou adressez votre don par chèque à l'ordre de FNE Val d'Oise, envoyé à la même adresse. Un reçu fiscal vous sera adressé (précisez votre adresse internet).

Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien dont nous avons besoin pour poursuivre ensemble nos actions.

Cité scolaire

La partie de ping pong dont le CPTG est l'objet depuis un an continue, entre les autorités compétentes (ministère, recteur, préfet de région, conseil régional, préfet du Val d'Oise). Pour le recteur de l'académie de Versailles « *la Cité scolaire ne relève pas de la compétence de l'académie* » (réponse faite le 18 décembre 2023 à la demande d'audience sollicitée par l'intersyndicale de l'éducation du Val d'Oise.

C'est tout de même étrange : personne ne veut expliquer les raisons de la localisation de la Cité scolaire, annoncée en 2021 par Jean Castex, sur le Triangle de Gonesse, loin des villes et de plus sur un terrain interdit au logement permanent. Après le changement de gouvernement, nous renouvelons nos demandes d'entrevue. Nous remettons les pétitions signées par 1 300 habitants contre l'emplacement imposé sans concertation. Une chose est sûre, sans entrevue, nous n'en resterons pas là.



Cité scolaire dans les champs ?

Participez à l'enquête publique sur le schéma directeur régional de l'Île-de-France Environnemental (SDRIF E), du 1^e février au 16 mars 2024

La première raison générale à l'Île-de-France :

Comme toutes les autres régions, l'Île-de-France peut et surtout se doit d'atteindre l'objectif de -50 % d'artificialisation nette d'ici 2031. Pourtant le Conseil régional revendique une dérogation à -20% !! Alors que c'est la région la plus bétonnée de France ! Voir la note de FNE Île-de-France

<https://fne-idf.fr/dossiers/pour-la-fin-de-l-exception-francilienne-sur-la-trajectoire-zan-viser-50-d>

La deuxième raison particulière au Triangle de Gonesse :

La communauté d'agglomération de Roissy Pays de France a voté un avis défavorable, demande l'urbanisation de la partie sud de la ZAC et invente les pastilles vertes d'urbanisation des espaces agricoles.

La CA Roissy Pays de France demande que la partie sud du triangle de Gonesse soit reconnue en tant que pôle d'attractivité autour de l'alimentation, des circuits courts et de la production agricole de proximité, conformément aux annonces du Premier ministre dans le cadre du Plan Val d'Oise. (référence au projet Agoralim)

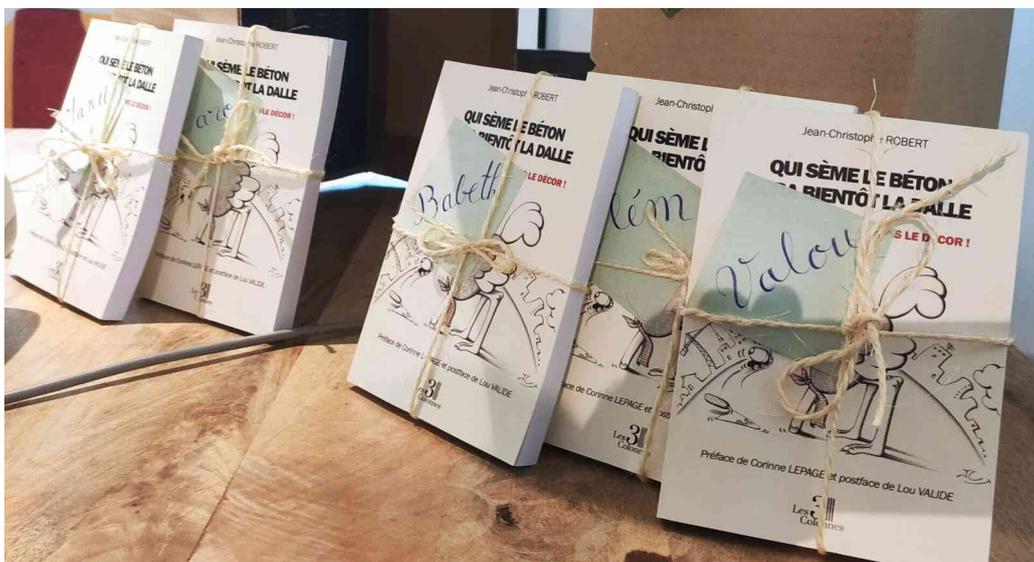
*Dans cette perspective, elle propose la mise en place de **trois pastilles vertes** de 25 ha liées à la résilience alimentaire de l'Île-de-France sur la partie sud du Triangle de Gonesse et une évolution de la rédaction de l'orientation 13 comme suit : « **peuvent être autorisées au sein des espaces agricoles des installations de collecte, stockage et de premier conditionnement de produits agricoles** dont la proximité est indispensable au prolongement de l'acte de production situé dans la partie nord de l'Île de France ».*

A partir du 1^e février 2024,

- pour consulter le dossier : <https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e/documents>

- pour donner votre avis ou consulter les avis : www.registre-numerique.fr/sdrif-e

Pour plus de précision, retrouvez bientôt l'argumentaire sur le site du CPTG (à suivre ...)



Cadeaux destinés aux élu·es, parfois si peu attaché·es aux réalités pourtant si proches

Film de Catherine Radosa « Campagne de Paris, paysage triangulaire »

Ça s'est passé **vendredi 12 janvier** au cinéma Jacques Tati de Tremblay-en-France !

Environ 80 personnes sont venues regarder le film **CAMPAGNE DE PARIS, PAYSAGE TRIANGULAIRE** de Catherine RADOSA, artiste plasticienne et réalisatrice. Le public : habitants de Tremblay et des environs, élus, jeunes, vieux... Les interventions, lors du débat qui suivit le film : riches et variées. Des témoignages plutôt pessimistes de luttes perdues, des remarques politiques mais aussi beaucoup d'observations sur le côté poétique de cette performance alors que certains passages informent de la violence des réponses.

Nous sommes sur le Triangle de Gonesse - un paysage disputé, une vaste aire agricole dessinée par les autoroutes, les aéroports et autres marques de l'étalement urbain, aux franges de la région parisienne, au-delà de sa banlieue nord qu'absorbe le projet Grand Paris. Divers projets - abandonnés (mégacomplexe EuropaCity) comme prospectifs (station de métro ; projet agricole alternatif CARMA), confrontations de mondes et de visions, entre l'urbanisation et l'agriculture périurbaine - dessinent les devenirs contradictoires de ce paysage.

Au gré de quelque six années de rencontres et d'événements, d'interventions et de gestes artistiques sur le site, Catherine Radosa est témoin mais aussi actrice au cœur d'un paysage en transformation : elle raconte les personnages et les situations, les spéculations et les confrontations, ses perceptions et sensations paysagères comme humaines, dans une chronique parlée filmée.

Le format est peu commun ; Elle emprunte et croise plusieurs langages (photographie, vidéo, animation 3D, son, document, texte). Le film est évolutif et c'est la neuvième projection. **A recommander et ne pas rater la 10^{ème} édition. On vous prévient !**

Ce film a obtenu le visa d'exploitation et peut être proposé à la programmation de votre cinéma favori, proche de chez vous, suivi d'un débat sur les résistances à l'accaparement des sols. N'hésitez-pas à le promouvoir !

Site web de Catherine RADOSA : <https://www.catherineradosa.net/contact.html>

Canal Seine Nord Europe, un GP11 proche de l'Île de France

Le canal Seine-Nord Europe est un canal long de 107 km visant à relier Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord). C'est un maillon du projet Seine-Escaut, pour créer une nouvelle liaison fluviale entre la Seine et les ports du Nord de l'Europe (Anvers et Rotterdam) via l'Oise. Il est lié au projet Mageo (mise au gabarit européen de l'Oise) qui vise à modifier le lit et les berges de l'Oise entre Creil et Compiègne. Mageo aurait un impact sur le débit et les berges de l'Oise de Conflans-Sainte-Honorine à Creil. Dans les cartons depuis une trentaine d'années, les travaux du canal pourraient démarrer en 2024, puisque d'importants travaux préparatoires étaient en cours en 2023. Véritable « chantier du siècle » : trois fois la quantité de déblais du Grand Paris Express, six écluses les plus importantes jamais construites en Europe, une retenue d'eau de 14 millions de m³, soit 22 fois la mégabassine de Sainte-Soline.

Une première manifestation a été organisée en décembre 2023 à Compiègne à l'initiative d'association locale et d'étudiants et professeurs de l'Université Technologique de Compiègne (UTC). Dans le Val d'Oise, les communes de l'agglomération de Cergy demandent une étude d'impact sur les inondations et la biodiversité.

Ce projet concerne sous différents aspects une grande partie du nord de la France (Hauts de France, Île-de-France, Champagne-Ardenne). Une délégation du CPTG et de FNE Val d'Oise a participé à Compiègne à une réunion des organisations opposées au canal. Toutes les conditions sont réunies pour que la mobilisation s'amplifie à grande vitesse ...

<https://www.oisehebdo.fr/2024/01/15/maire-avocat-baptiste-de-fresse-de-monval-fronde-anti-canal-seine-nord/>

Contacts

CPTG : Bernard LOUP 06 76 90 11 62
ouiauxterresdegonesse@gmail.com ouiauxterresdegonesse.fr

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

Consultez nos Communiqués de Presse

FAIRE UN DON

ADHÉREZ

**Retrouvez-nous sur internet
et faites-nous connaître dans vos réseaux**



Ce courriel a été envoyé par CPTG Rue Gambetta 95400 Villiers le Bel